

BLOGNOTES

pour l'emploi des jeunes

↳ L'occas' de tout dire !



Campagne **EMPLOI** : Atout jeunes !



Préparation des **États généraux**
pour l'emploi des jeunes

Sommaire

I.	La formation et moi	p. 4
II.	L'emploi et moi	p. 7
III.	L'insertion, la précarité... et moi	p. 9

Hey, salut toi !

Tu tiens entre tes mains le " Blog Notes Emploi " ! C'est un livret offert à tous et disponible aussi sur le site web de la JOC. Notre but : représenter encore plus les jeunes de milieux populaires. Avec les Etats généraux pour l'emploi des jeunes, nous voulons les aider à prendre en main la question de l'emploi !

Ce livret te permet de participer à l'élaboration de revendications pour améliorer l'emploi des jeunes. Il existe un livret plus complet disponible après des fédérations de la JOC et sur internet. Toutes les propositions seront étudiées, discutées et portées lors des Etats Généraux. Ces derniers auront lieu à La Défense le 30 septembre et 1er octobre prochains.

Ce livret présente des propositions autour de trois thèmes :

- les conditions de travail,
- la formation,
- l'insertion et la précarité.

Pour participer, c'est simple : rendez-vous en pages 15 et 16, donne une note à chaque proposition (entre 1 et 5) et partage tes idées pour améliorer les différentes situations que vivent les jeunes.

Le barème :

- 1 **Cette proposition est nulle**, elle ne correspond pas du tout à mes attentes.
- 2 **Pas convaincu !** Elle provoque des effets négatifs.
- 3 **Mouais passable**, pas assez de précisions et ne change pas grand chose.
- 4 **Voilà une bonne proposition !** Mais elle devrait être précisée.
- 5 **Excellent** et conforme à ce que j'aimerais.

Les États généraux, c'est quoi ?

Le 30 septembre et le 1er octobre, la JOC organise une rencontre pour l'emploi. C'est l'occasion de faire entendre les préoccupations des jeunes et de débattre avec des acteurs de l'emploi. Ces États Généraux permettront de répondre à leurs attentes sur les questions d'emploi. Nous attendons l'adhésion de tous les acteurs de l'emploi autour de la « Charte pour l'emploi des jeunes ».

Les milieux populaires, vous connaissez ?

Nous voulons que cette manifestation soit une tribune pour les jeunes de milieux populaires. Nous sommes les moins représentés par les politiques, alors que nous sommes ceux qui souffrent le plus de la situation de l'emploi. Mais tout ça, c'est fini ! Nous ne voulons pas maintenir les ghettos ! Nous allons montrer que nous sommes capables de formuler des propositions, d'être responsables et de s'emparer des débats.

Le Blog Notes pour donner son avis

Chacun peut participer à l'élaboration des propositions et de la Charte pour l'emploi des jeunes. Tout le monde ne pourra être présent aux Etats Généraux. Mais pour que 1 500 jeunes puissent en représenter des millions, nous devons leur donner la parole. Les délégués seront porteurs de la synthèse des milliers de contributions.

Ce Blog Notes est la chance pour toi, tes potes et d'autres jeunes, de discuter, échanger, prendre position, critiquer, inventer et CHANGER LA SITUATION DE L'EMPLOI DES JEUNES !

Vous avez dit " Emploi : Atout jeunes ! " ?

La JOC qui se préoccupe de l'emploi, ce n'est pas une première. Elle s'y intéresse depuis presque 80 ans. Par ses actions locales et nationales, la JOC est un acteur incontournable sur les questions de l'emploi des jeunes. Dans le passé, elle a déjà soutenu et obtenu : la création des FJT, la mise à disposition des photocopieuses dans les ANPE, la cinquième semaine de congés payés...

Avec " Emploi : Atout jeunes ! ", nous voulons rendre aux jeunes les plus modestes la place qu'ils méritent. À travers une enquête auprès de 31 000 jeunes et plus de 220 tables rondes locales, nous avons engagé des actions de terrain et vu la nécessité d'agir sur de grands projets.

Avec les États généraux, nous souhaitons que chaque jeune soit reconnu et respecté. Un emploi est indispensable pour cela. Le Blog Notes est une chance pour nous tous ! Saisissons-la !

J, O et C

La Jeunesse Ouvrière Chrétienne est une association d'éducation populaire. Elle œuvre à l'insertion des jeunes dans la société et dans la vie et propose à ces jeunes des milieux populaires de mettre en œuvre des projets qu'ils ont définis entre eux.

Animée par les jeunes eux-mêmes, la JOC lutte contre leur exclusion et favorise leur autonomie. En France, elle compte 10 000 adhérents de 15 à 30 ans, répartis dans 120 fédérations locales.

« Le choix du métier, c'est souvent le premier choix important qu'on fait dans sa vie. Les conditions sont parfois injustes : on choisit son métier en fonction du prix de la formation. »

Johann, lycéen pro de Reims.

La Formation et moi

« J'ai arrêté l'école cette année pour faire un apprentissage équitation. Mon patron a refusé à la dernière minute. Je me retrouve toujours sans rien. Est-ce que ma passion peut devenir mon boulot ? »

Khader de Rennes.

Ça devrait être comme ça :

Pour nous, l'école doit permettre de se construire comme personne libre, citoyenne et en tant que travailleur responsable. Le rôle de l'école : transmettre les savoirs qui permettent de décoder la société.

L'individu se développe avec les autres, nous souhaitons que l'école permette de découvrir le travail en équipe et de rendre chaque jeune acteur de sa formation. Elle doit laisser de la place au travail manuel, au culturel, au sport, à l'intellectuel...

L'école c'est un lieu de découverte, de rencontre. Elle doit être un rempart contre les discriminations en tous genres.

Nous demandons une orientation adaptée au rythme de l'élève, qui aide à grandir. L'orientation doit aider à construire un projet professionnel ouvert vers des parcours professionnels. Les stages de découverte doivent jouer un rôle important mais être diversifiés et moins formels. Une plus grande lisibilité des débouchés et des contenus des formations est nécessaire.

L'argent et la mobilité ne doivent pas être des freins. Nous voulons apporter aux jeunes de milieux populaires les conditions et l'assurance qu'ils peuvent faire des choix.

Nous voulons aussi une université ouverte à l'entreprise qui laisse place à la connaissance des savoirs. L'université doit garder une indépendance dans ses programmes et conserver sa richesse. L'harmonisation européenne des diplômes doit s'intensifier.

Ça se passe comme ça :

Le choix d'orientation, le niveau et la qualité de la formation sont déterminants. Rien n'est pire qu'une orientation à la boussole, à la dernière minute, seul et sans connaître les métiers. Résultat : 46 %* des jeunes regrettent des choix d'orientation. 55 % de ceux-là disent avoir été mal informés ou conseillés.

Ah si j'étais riche... mais ce n'est pas le cas !

Le logement, le prix des concours, les inscriptions, tout cela n'est pas gratuit ! Parfois pour quelques euros de trop, nous n'avons pas de bourses et tous les frais à payer. Et on se retrouve à faire trois mois de jeûne pour commencer l'année !? Merci, mais non merci.

Les stages safari en entreprise c'est fini...

29 % des stagiaires se plaignent qu'on leur donne des tâches que personne n'a envie de faire et n'apprennent rien d'intéressant. Ils ne sont pas assez reconnus et trop souvent non payés. Beaucoup se plaignent d'un manque de suivi. Il n'y a pas de véritable statut des stagiaires.

Apprentis mais pas n'importe comment !

Il n'y a pas de véritable lien entre les centres de formation et l'entreprise, peu de suivi. Beaucoup d'apprentis subissent des conditions de travail inacceptables et n'ont pas de lieu pour en parler au CFA. Comme chez les stagiaires, 39 % déclarent qu'on leur donne des tâches que personne n'a envie de faire et n'apprennent rien d'intéressant.

Voici ce qu'on propose :

1. Nous voulons une orientation continue et suivie qui commence dès le collège, avec des rencontres qui ont lieu au moins une fois par trimestre. Ce module doit s'organiser avec les conseillers d'orientation, les professeurs principaux et à l'occasion un professionnel des ressources humaines.
2. Assurer des passerelles pour se réorienter.
3. Favoriser la rencontre avec des professionnels (forums et rencontres).
4. Préparer les stages de découverte. Assurer un soutien des jeunes dans ces démarches.
5. Mettre en place un dispositif d'alerte pour les étudiants en difficulté dans les premiers semestres d'études supérieures.
6. Une rémunération pour tous les stages supérieurs à un mois.

*Les chiffres cités sont tirés de l'enquête JOC-CSA réalisée en décembre 2005 et janvier 2006 auprès de 31 206 jeunes de 15 à 30 ans.

7. Création de banques de stages : listing des entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires dans de bonnes conditions.
8. Pénaliser les entreprises qui abusent des stages.
9. Augmenter le nombre d'inspecteurs et assurer un meilleur contrôle.
10. Reconduire la procédure d'agrément des entreprises avant l'embauche du premier apprenti.
11. Un meilleur suivi des apprentis par le CFA.
12. Permettre plus de souplesse autour des seuils qui délimitent les différents échelons. Les bourses doivent mieux correspondre aux inégalités réelles des milieux populaires.
13. Les bourses ne doivent plus chuter brusquement lorsqu'on passe d'un échelon à l'autre.
14. Bloquer le prix des concours d'entrée dans des écoles à 30€ maximum.
15. Pour les concours n'avoir qu'une seule épreuve écrite nationale, se déroulant dans chaque région donnant accès à plusieurs oraux.
16. Une formation aux bases du droit du travail doit être proposée au lycée pour chaque jeune !



« Mon boulot me plaît. J'ai envie de me former pour être plus compétente. J'ai réfléchi à une formation de moniteur-éducateur ou d'éducateur spécialisé. Mais pour les aides et les financements, c'est pas joyeux... »

Nadège, Toulouse

L'Emploi et moi

« Cet hiver, le garage n'est pas chauffé. On bosse avec -10°C. Il faut crier pour que le patron allume le chauffage. En plus, il n'est pas aux normes ! »

Florent, Bretagne

Ça devrait être comme ça :

Le travail est essentiel dans l'épanouissement. Il occupe une place déterminante et conditionne toutes les dimensions de la vie. L'emploi doit permettre aux jeunes de ne pas avoir à toujours se soucier du lendemain. L'accès au loisir, la vie de famille, les projets personnels ne doivent pas être écrasés par la place prise par le travail.

Nous avons tous droit à un avenir moins incertain. Le travail doit être au service des jeunes de milieux populaires pour réduire les inégalités sociales. Nous avons tous des atouts : des connaissances théoriques encore fraîches, des savoir-faire neufs, de grandes facultés pour nous adapter. Nous voulons être reconnus comme des personnes qui peuvent apporter du neuf. Pour reconnaître ces talents, le monde du travail doit changer.

Nous souhaitons être encadrés par des personnes expérimentées et capables de nous former.

Les conditions de sécurité, d'hygiène, de travail sont l'affaire de tous. Nous devons faire connaître les moyens et les lieux où nous pouvons être entendus et représentés.

Les lieux et les organismes (syndicats, médecine du travail, inspection...) chargés de les défendre, doivent se mettre à notre hauteur et nous accueillir car nous sommes souvent les plus confrontés à des situations qui ne respectent pas notre dignité.

Ça se passe comme ça :

Avoir un emploi, même en CDI, signifie-t-il s'épanouir au travail ? Pas toujours. Des défis restent à relever : les difficultés de progression dans l'entreprise (salaires, postes), la formation continue, les mauvaises conditions de travail. La société évolue, nous avons besoin de formation et d'un management qui favorise notre épanouissement et l'utilisation de nos compétences.

Le CIF (congé individuel de formation), le DIF (droit individuel de formation), la VAE (validation des acquis de l'expérience) permettent de faire reconnaître de nouvelles compétences, mais sont inconnus. L'inspecteur du travail semble être un mythe, un homme légendaire qu'on ne voit jamais !

Les conditions de travail sont parfois exécrables et en particulier pour les jeunes. 15 % des jeunes saisonniers travaillent plus de 56 heures par semaine lors de la saison estivale. Les conditions de travail sont la première préoccupation (à 51 %) des jeunes d'après l'enquête JOC-CSA.

Aujourd'hui, 16,5 %* des travailleurs sont payés au Smic et (encore une fois) les jeunes sont les plus nombreux.

Voici ce qu'on propose :

1. Connaître les dispositifs existants, en terme de droit à la formation professionnelle, et les développer.
2. Avoir un « entretien professionnel obligatoire » chaque année et pour tous en entreprise qui pourrait être le lieu où on nous informerait sur nos droits à la formation, à la politique de l'entreprise sur cette question.
3. Augmenter le nombre d'inspecteurs du travail.
4. Moderniser les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Instaurer un numéro vert pour contacter l'inspection du travail et renforcer son rôle de contrôle des conditions de travail.
5. Des sanctions et des poursuites plus importantes des employeurs violant les droits du travail.
6. Favoriser les entreprises qui créent de l'emploi par des baisses de charges, pénaliser celles qui abusent des contrats précaires (intérim, CDD...).
7. Augmenter le Smic afin qu'il permette à chacun de vivre dignement et de construire des projets d'avenir.

On veut un vrai boulot et un vrai salaire !

*source : DARES, 2006.

« Jennifer est à la recherche d'un emploi. Elle galère pour trouver du boulot. Elle a l'impression d'être mise à l'écart. On lui dit qu'elle a des diplômes et qu'elle n'est pas une urgence. »

Fathia, Caen

L'insertion, la Précarité... et moi

« Un copain camerounais et son copain français sont venus postuler pour un emploi saisonnier au Mac Do le même jour. Le Français a eu une réponse de l'employeur, mais pas l'autre. »

Stéphane en recherche d'emploi à Paris

Ça devrait être comme ça :

La question de la précarité et de l'insertion ne devrait même pas se poser ! Il s'agit malheureusement d'un fait persistant auquel nous devons apporter des réponses. Les jeunes doivent pouvoir devenir autonomes.

Par l'emploi, nous voulons :

Pouvoir organiser nos budgets et financer des projets ; une chance de solidifier ses compétences par l'expérience ; une véritable vie professionnelle : en équipe ; la reconnaissance et l'utilisation de notre formation, de nos engagements divers et la prise en compte de nos rêves.

Nous souhaitons que les jeunes restent acteurs et reconnus malgré les déplacements forcés et la précarité de l'emploi. Même s'ils s'accoutument à l'idée de devoir changer de métier régulièrement, on ne doit pas les laisser démunis et les laisser abandonner leurs projets. Ils doivent pouvoir construire leur avenir ! Nous exigeons que les jeunes en recherche d'emploi soient accompagnés et suivis dans leurs démarches. Il faut qu'ils puissent rencontrer des professionnels qui leur permettent de cibler les priorités.

Nous voulons que les jeunes de milieux populaires puissent faire le tri face au désespoir, la révolte, la résignation, la solitude, le stress... La société doit apporter des réponses à ces sentiments. Ils doivent être entendus mais aussi s'affirmer ! Les jeunes de milieux populaires doivent être reconnus selon leurs talents, non d'après les préjugés sur leur couleur de peau, leur origine, leur sexe, leur quartier...

Ça se passe comme ça :

Les études le montrent : les jeunes sont enthousiastes à l'idée d'entrer sur le marché du travail (80 % selon l'enquête JOC-CSA). Ils ne sont pas les boulets que l'on décrit trop souvent.

Les jeunes sont souvent seuls à l'entrée dans la vie active. 53 % se débrouillent seuls pour trouver un emploi. Beaucoup disent ne pas être suivis par l'ANPE. 71 % des jeunes pensent qu'améliorer l'accompagnement des chômeurs serait une bonne chose (les jeunes chômeurs sont 83 % à le souhaiter).

Selon son origine, sa catégorie sociale ou son lieu d'habitation, les chances et les risques ne sont pas les mêmes. 29 % des jeunes demandeurs d'emploi se sentent victimes de discriminations (57 % en Seine-Saint-Denis). Ces discriminations se manifestent à l'embauche, lors d'entretien, par le CV, pour l'accès à un logement, en raison de leur couleur de peau, de leur adresse, de leur sexe ou de leur âge. Elles touchent sans distinction, diplômés et non diplômés. Trente ans de mesures « jeunes » ont fini d'ancrer dans les esprits l'idée qu'on ne peut débiter sa vie professionnelle sans bénéficier d'une mesure incitative. Cela est contraire à nos envies d'autonomie et de reconnaissance de la jeunesse.

Voici ce qu'on propose :

1. Permettre l'accès à une formation professionnelle et qualifiante pour tous les chômeurs.
2. Améliorer l'accompagnement personnalisé des chômeurs par l'augmentation du nombre de conseillers et une plus grande cohésion entre les dispositifs et services d'aide au retour à l'emploi. La mise en place des maisons de l'emploi peut contribuer à l'amélioration de cette cohésion.
3. Nous souhaitons que les contrats aidés, lorsque leur recours est nécessaire, soient obligatoirement en lien avec le projet professionnel des jeunes et suivis d'une concertation entre le jeune, l'employeur et les organismes publics en vue d'une prolongation de contrats. Si la société donne de l'argent, elle doit s'engager à vérifier sa bonne utilisation. Ces contrats doivent être un tremplin pour les jeunes vers l'emploi stable. Une liste noire doit être élaborée pour repérer les entreprises qui abusent des contrats précaires.
4. Faire vivre la charte de la diversité localement. Elle doit être portée par les élus locaux, signée par les entreprises locales et être connue de tous par la publication des signataires. Les listes pourraient être visibles à l'ANPE.

La Charte de la diversité, peu connue du grand public, engage les entreprises signataires à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans leur effectif, aux différents niveaux de qualification. Ces entreprises s'engagent également à inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de leur engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en oeuvre, pratiques et résultats... Cette charte est née du rapport " Les oubliés de l'égalité des chances " de l'institut Montaigne et a été signée par plus de 260 dirigeants d'entreprises.

SUPER INSPECTEUR
DU TRAVAIL



La Charte pour l'emploi des jeunes

La Charte pour l'emploi des jeunes incitera l'ensemble des acteurs de l'emploi à s'engager pour des pratiques en faveur de l'emploi des jeunes et son amélioration. Elle doit interpeller une diversité d'acteurs. Voici des exemples d'engagements qui pourraient paraître dans la Charte. Chacun est amené à participer à son élaboration. Après chaque phrase, tu peux écrire tes commentaires.

Nous jeunes, nous nous engageons à...

... être acteurs de la réussite scolaire, de la nôtre comme celle des autres en aidant les plus jeunes, en participant aux associations d'anciens élèves, en portant la voix de nos camarades en tant que délégués de classes...

Nous nous engageons à faire valoir nos droits et à exiger le respect, pour nous et pour les autres. Nous reconnaissons l'importance des associations et des syndicats pour faire respecter nos droits et combattre les injustices, qu'ils s'agissent des discriminations, de l'exploitation ou de toute autre infraction de la loi.

Malgré les situations de discriminations, nous sommes déterminés à ne pas contribuer aux a priori discriminatoires par notre discours et nos attitudes.

...

Nous membres de la société civile, nous nous engageons à...

... soutenir tous les jeunes dans leur insertion professionnelle et leur épanouissement au travail.

Nous nous efforçons d'accueillir et écouter les jeunes, de les informer et de les accompagner lorsque cela est nécessaire.

Nous nous engageons à démontrer notre intérêt pour les jeunes en les sollicitant, en donnant suite à tout service, échange ou accompagnement ayant trait à l'emploi.

...

Nous employeurs, nous nous engageons à...

... respecter la législation du travail et à proposer des conditions décentes aux jeunes salariés.

Nous nous engageons à former des stagiaires et des apprentis, à leur transmettre l'amour du métier et de leur confier un tuteur de stage ou un maître d'apprentissage compétent pour les former réellement aux métiers.

Nous nous engageons à reconnaître les jeunes salariés comme de véritables travailleurs, quel que soient leurs statuts. Les jeunes doivent être reconnus pour leurs compétences et le rôle qu'ils ont dans l'entreprise ou le service où ils travaillent et non par le nom de leur contrat.

...

Nous élus, nous nous engageons à...

... assumer nos responsabilités pour lutter contre les discriminations en s'engageant sur la charte de la diversité, en tant qu'employeur public et à promouvoir cette charte sur notre territoire.

Nous soucier des moyens mis à disposition des jeunes pour leur insertion sociale et professionnelle afin qu'ils soient efficaces, accessibles géographiquement et humainement à tous les jeunes.

...



En faisant bronzette, j'ai pensé (un peu) au boulot !

Peut-être que le soleil a tapé trop fort, mais j'ai plein d'idées à partager. Les voici :

La **F**ormation et **m**oi :

J'aimerais que sur la proposition n°

Vous ajoutiez :

L'**E**mploi et **m**oi :

J'aimerais que sur la proposition n°

Vous ajoutiez :

L'**I**nsertion, la **P**récarité... et **m**oi :

J'aimerais que sur la proposition n°

Vous ajoutiez :

J'ai eu une grande idée ! La voici :

Pour la partie il faudrait :

.....
.....
.....

Je désire recevoir la synthèse de l'ensemble des contributions du « Blog notes ».

(facultatif) Comme je n'ai pas suffisamment de place sur cette carte, je joins une lettre pour préciser les idées que je veux défendre.

Pour infos, je vous laisse mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je vous souhaite de très bonnes vacances et espère que vous verrez un peu le soleil !